

PORT DE L'AYGUADE

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif 2023 constitue la traduction financière de l'orientation budgétaire débattue lors du conseil municipal du 24 février dernier.

Ce rapport de présentation a vocation de synthétiser et rendre accessibles les données budgétaires issues des maquettes réglementaires imposées par le cadre légal des différentes instructions budgétaires.

Le budget 2023 est élaboré dans un contexte particulièrement difficile. Alors que la commune d'Hyères souhaite poursuivre la qualité du service rendu aux usagers des ports, elle est confrontée d'une part, à l'inflation des prix et, d'autre part, aux mesures nationales, certes favorables au pouvoir d'achat des agents, mais impactant de manière significative les charges de personnel.

Aussi, afin de rendre possible l'équilibre de l'exploitation, une augmentation tarifaire de 5% a été nécessaire.

Les difficultés d'équilibre ne pèsent pas sur l'investissement. Les projets se poursuivront et, en ce qui concerne le port de l'Ayguade, le financement se fera sans emprunt.

Les lignes directrices qui avaient été présentées pour ce budget :

- L'amélioration de la sécurité portuaire
- Le maintien des infrastructures
- L'amélioration du plan d'eau et de l'environnement
- La modernisation des services

Ainsi, le budget primitif 2023 s'élève à 1,1 M€. Il est composé de propositions nouvelles et du report des résultats et des restes à réaliser issus de la gestion 2022.

Il se divise en deux sections :

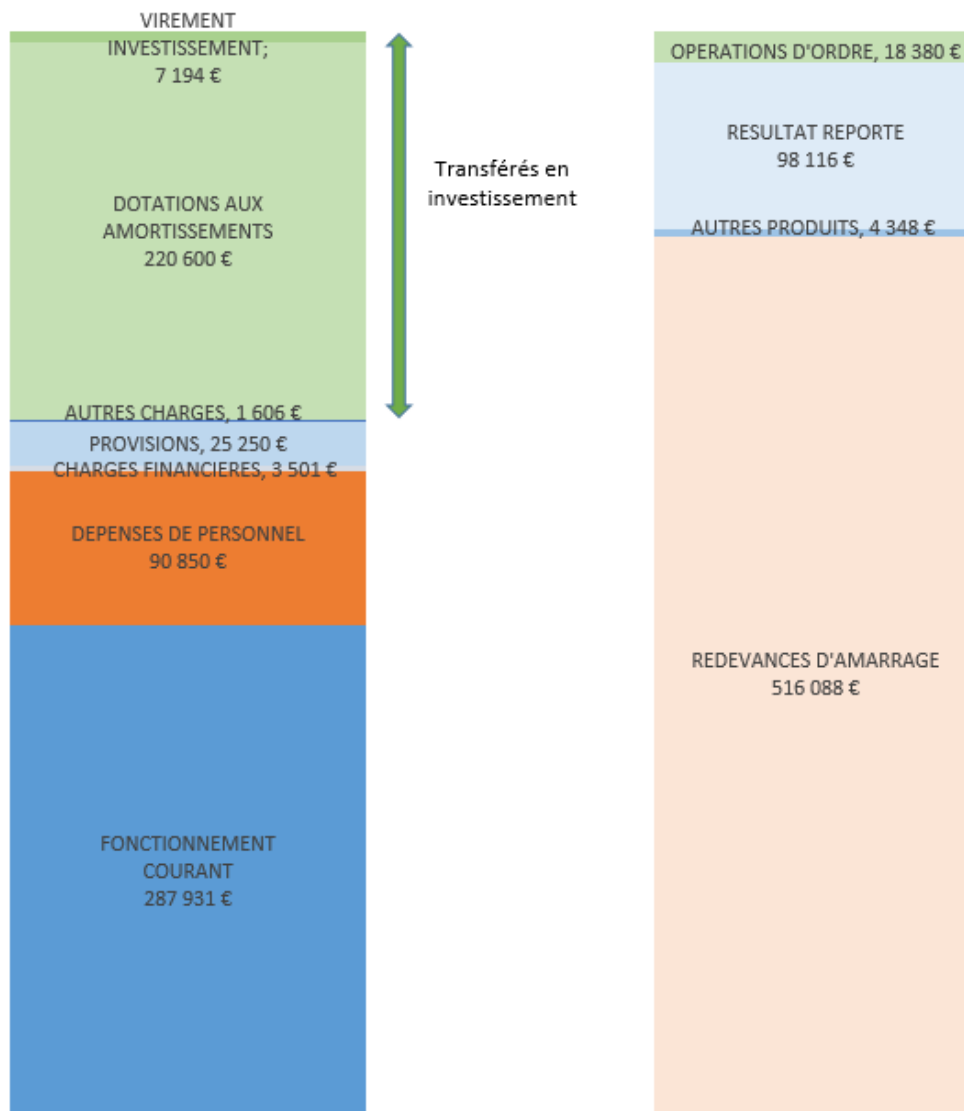
☞ **La section d'exploitation** qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services du port **s'équilibre à 636 931,27 €** ;

☞ **La section d'investissement** qui présente les recettes et les dépenses affectant le patrimoine du port **448 994,74 €**.

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	520 435,50	409 137,66		288 928,15	520 435,50	698 065,81
Opérations d'ordre	18 380,00	227 793,61	227 793,61	18 380,00	246 173,61	246 173,61
Opérations de l'exercice	538 815,50	636 931,27	227 793,61	307 308,15	766 609,11	944 239,42
Résultats reportés	98 115,77		221 201,13		319 316,90	0,00
Restes à réaliser				141 686,59	0,00	141 686,59
Total du budget	636 931,27	636 931,27	448 994,74	448 994,74	1 085 926,01	1 085 926,01

EQUILIBRE DE LA SECTION D'EXPLOITATION

636 931,27 €



A/ LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation concernent les dépenses relatives au fonctionnement courant du port, à la gestion financière et aux opérations exceptionnelles.

Elles sont composées de charges dites « réelles » estimées à 409 K€ et de charges dites « d'ordre » de 221 K€ correspondant aux dotations aux amortissements.

S'agissant des dépenses réelles, celles-ci sont globalement en baisse de 4,88% par rapport au budget 2022.

Elles se ventilent de la manière suivante :

Compte	Libellé	Budget 2022	BP 2023	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
011	Charges à caractère général	266 646,95	287 931,00	21 284,05	7,98%
60	Achats	15 750,00	19 952,00	4 202,00	26,68%
61 & 62	Prestations de services	179 347,95	195 187,00	15 839,05	8,83%
63	Impôts et taxes	71 549,00	72 792,00	1 243,00	1,74%
012	Charges de personnel	104 026,00	90 850,00	-13 176,00	-12,67%
621x	Personnel extérieur	35 270,00	90 730,00	55 460,00	157,24%
633 & 64x	Masse salariale	68 756,00	120,00	-68 636,00	-99,83%
014	Atténuations de produits	750,00	500,00		
65	Autres charges de gestion courante	5,00	5,66	0,66	13,20%
66	Charges financières	2 116,00	3 501,00	1 385,00	65,45%
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	1 100,00	0,00	0,00%
68	Provisions	28 664,00	25 250,00	-3 414,00	-11,91%
69	Impôts sur les bénéfices	27 100,00		-27 100,00	-100,00%
	TOTAL	430 407,95	409 137,66	-21 020,29	-4,88%

- **LES CHARGES A CARACTERE GENERAL**

Premier poste de dépenses, ces charges représentent une enveloppe de 288 K€ (+7,98%).

Elles se répartissent principalement en :

- Opération de dragage : 159 K€ ;
- Fiscalité : 73 K€ dont 56 K€ de taxes foncières ;
- Entretien du port : 18 K€ ;
- Fluides : 10 K€.

Le reste de ces charges est composée notamment des achats de fournitures, assurances, des frais téléphoniques, frais bancaires...

- **LES CHARGES DE PERSONNEL**

Deuxième poste de dépenses, les charges de personnel représentent une somme de 91 K€ (-12,67%).

Ces charges rassemblent la refacturation des services de la ville et celle du port Saint-Pierre pour la mise à disposition :

- D'agents portuaires pour la gestion et la surveillance du plan d'eau ;
- Des services administratifs et financiers ;
- De l'équipe techniques pour les interventions travaux et propreté.

La diminution de ce poste s'explique par une réduction des heures de présence de l'agent portuaire.

- **LES CHARGES FINANCIERES**

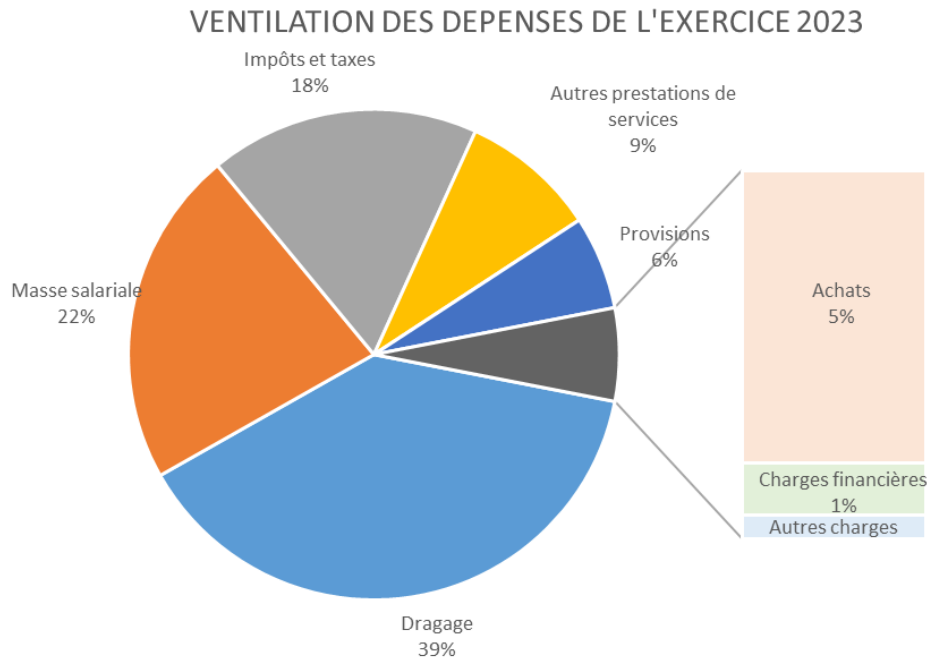
Le prévisionnel de ce poste est de 4 K€ soit +65,45% par rapport au budget 2022. Comme évoqué dans le rapport d'orientation budgétaire, l'encours de dette est constitué de trois contrats de prêt dont un est à taux variable. La conjoncture actuelle

fait que ce taux ne cesse d'augmenter d'où cette variation importante qui ne représente finalement qu'un peu plus de 1 K€.

Ces charges ne représentent que 1% des dépenses réelles de cette section.

- **LES AUTRES CHARGES**

D'un montant total de 27 K€, ces charges sont consacrées principalement à la constitution d'une provision pour risque indemnitaire.



B/ LES RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes réelles de l'exercice sont estimées à 520 K€ complétées par 18 K€ de recettes d'ordre (travaux en régie).

Le résultat reporté de 2022 complète ce budget avec 98 K€.

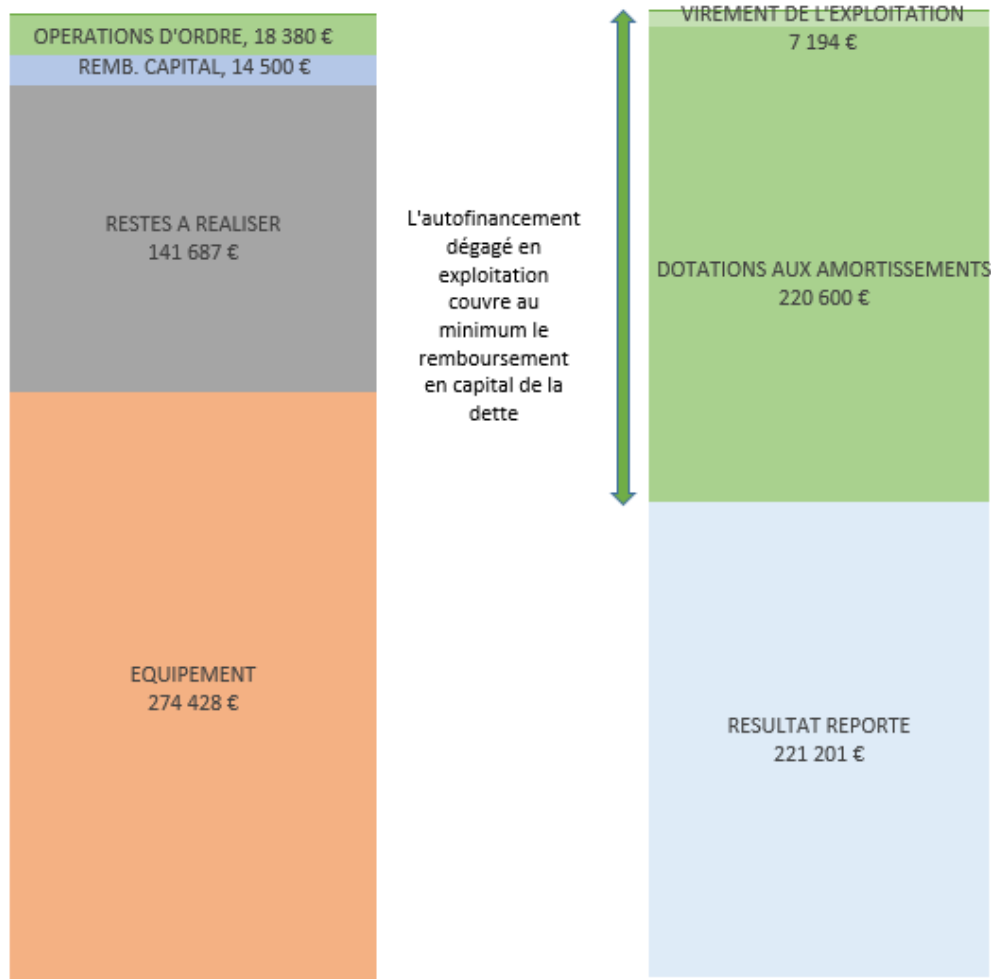
Compte	Libellé	Budget 2022	BP 2023	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
70	Ventes de produits, services, marchandises	463 500,00	519 587,50	56 087,50	12,10%
706	Redevances d'amarrage	460 000,00	516 087,50	56 087,50	12,19%
7088	Autres produits d'activités annexes	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	605,00	0,00	-605,00	-100,00%
78	Reprises sur provisions		848,00	848,00	
	S/TOTAL	464 105,00	520 435,50	56 330,50	12,14%
002	Résultat reporté	195 981,54	98 115,77		
	TOTAL	660 086,54	618 551,27		

- **LES VENTES DE PRODUITS, SERVICES ET MARCHANDISES**

Avec 520 K€, ce poste est composé majoritairement des redevances d'amarrage dont le seul produit est estimé à 516 K€. Ce poste évolue de 12,19 % grâce à l'augmentation tarifaire de 5% à compter du 1^{er} avril et à l'attribution de postes en Contrat Longue Durée.

Le reste correspond au produit de la liste d'attente (4 K€).

EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 448 994,74 €
--



C/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 431 K€. Elles sont composées des dépenses dites d'équipement et du remboursement en capital de la dette d'un montant de 15 K€.

L'équipement représente 95% des dépenses réelles d'investissement avec 274 K€ dont :

Thème	Equipement	BP 2023
Amélioration de la sécurité portuaire - maintien des infrastructures		128 000
Réhabilitation des pontons en amont de l'ANA - 2ème tranche		
Remplacement d'une caméra		
Amélioration du plan d'eau et de l'environnement		30 000
Remplacement des mouillages selon schéma directeur		
Modernisation des services		4 200
Equipement capitainerie		
Remplacement du photocopieur		
Autres		112 228
TOTAL GENERAL		274 428

Les restes à réaliser complètent ce budget avec 141 K€ affectés à la 1^{ère} tranche de la réhabilitation des pontons.

D/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement constitue la seule ressource de l'exercice destinée au financement des dépenses avec 228 K€.

Cette somme vient en complément de l'excédent reporté de 2022 qui s'élève à 221 K€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2023 qui s'équilibre à 636 931,27 € en section d'exploitation et à 448 994,74 € en section d'investissement.